
Chambre des Représentants.

SESSION DE 1900-1901.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE MARS 1901.

FEUILLETON AU 10 AVRIL 1901.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions	
1.	550.	Par pétition datée d'Ostende, le 27 février 1901, Des préposés et matelots des douanes, à Ostende, sollicitent l'intervention de la Chambre en vue d'ob- tenir pour eux et leur famille le transport gratuit sur les chemins de fer de l'État en cas de nomination, de transfert, de détachement et de congé.
	573.	Même demande de préposés des douanes à Verviers. <i>DÉCISION : Renvoi à MM. les Ministres des Finances et des Travaux publics et des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</i>
2.	551.	Par pétition datée de Boom, Des habitants de Boom protestent contre la conscrip- tion militaire. <i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.</i>
3.	557.	Par pétition datée d'Anvers, le 5 mars 1901, La chambre de commerce d'Anvers attire l'attention

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions.

de la Chambre sur la nécessité de l'extension de la rade et des établissements maritimes du port d'Anvers.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.*

4. 358. Par pétition datée de Charleroi, le 3 mars 1901,
Des pêcheurs à la ligne, à Charleroi, se plaignent de la pollution des cours d'eau dans lesquels les sucreries déversent les détritns de leur fabrication ainsi que de l'empoisonnement des poissons qui en est la conséquence.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.*

5. 359. Par pétition datée d'Olloy, le 4 mars 1901,
Le sieur Siméon Maricq, à Olloy, condamné à deux mois de prison pour abandon d'enfant, et ayant pris la fuite en vue de se soustraire à l'incarcération, sollicite sa grâce.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

6. 363. Par pétition datée de Chaudfontaine, le 9 mars 1901,
Le Collège échevinal de Chaudfontaine expose le préjudice qu'entraîne pour les finances de cette commune le vote du projet de loi sur les jeux, et il prie la Chambre d'allouer à Chaudfontaine une indemnité proportionnelle à celle qui sera attribuée aux villes d'Ostende et de Spa.

DÉCISION : *Renvoi à MM. les Ministres de l'Intérieur et de l'Instruction publique et des Finances et des Travaux publics.*

7. 364. Par pétition datée de Laeken, le 9 mars 1901,
La dame Pauline Versée, à Laeken, demande la mise en liberté de son mari.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*

8. 365. Par pétition datée de Ghistelles, le 3 mars 1901,
Des habitants de Ghistelles demandent la transformation graduelle de l'Université de Gand en université flamande.

Numéros
du
feuilleton.

Numéro
du registre des
pétitions.

8. 396. Même pétition d'habitants de Gand, Hamme, Moerzeke, Oudenbourg et Wetteren.
- DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*
9. 366. Par pétition datée de Westmalle,
Le Conseil communal de Westmalle et des habitants de cette localité demandent la construction par l'État d'une route reliant la commune de Westmalle à celle de Zoersel.
- DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.*
10. 369. Par pétition datée de Bertrix, le 11 mars 1901,
La dame Julie Draux, veuve Meis, à Bertrix, sollicite l'intervention de la Chambre pour que la commune de Dohan soit mise en demeure de lui payer l'indemnité qu'elle réclame du chef de l'entretien d'un orphelin indigent.
- DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*
11. 370. Des facteurs-trieurs des postes de Bruxelles et de Liège sollicitent une amélioration de position.
398. Même demande du sieur Hes, facteur-trieur, à Anvers.
- DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.*
12. 374. Par pétition datée d'Anvers, le 28 février 1901,
Des commerçants d'Anvers exposent les griefs de la petite bourgeoisie et préconisent des mesures pour remédier à la situation faite à cette classe sociale.
- DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.*
13. 375. Par pétition datée d'Anvers, le 11 mars 1901,
Le sieur Van Leuven, à Anvers, demande à pouvoir bénéficier de la loi sur les pensions de vieillesse.
- DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Industrie et du Travail.*

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre de-
pétitions.

14. 376. Par pétition datée de Bruxelles, le 13 mars 1901,
Des ex-instituteurs communaux, en disponibilité pour suppression d'emploi, actuellement préposés des douanes, à Bruxelles, sollicitent l'intervention de la Chambre en vue d'obtenir que leur pension éventuelle soit basée, non sur leur traitement de douanier, mais sur la moyenne de leurs traitements les plus élevés d'instituteurs communaux.
- DÉCISION : *Renvoi à MM. les Ministres des Finances et des Travaux publics et de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*
15. 385. Par pétition datée de Malines,
Le sieur Verhaegen-Verayt, à Malines, sollicite l'intervention de la Chambre au sujet d'une affaire de succession.
- DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*
16. 397. Par pétition datée de Dolhain, le 25 mars 1901,
Des préposés des douanes proposent des mesures tendant à améliorer leur position.
- DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.*
17. 339. Par pétition datée de Tintigny,
Le sieur Henrotte, receveur communal, à Tintigny, demande que des mesures législatives soient prises en faveur des receveurs communaux.
- DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.*
18. 402. Par pétition datée de Marche, le 24 mars 1901,
Des habitants de Marche émettent le vœu de voir le Gouvernement et la Chambre donner une solution définitive à la question de la voirie vicinale dans le sens indiqué par M. Raemdonck, rapporteur de la section centrale qui a examiné le budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1901.
- DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.*

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

19.

408.

Par pétition datée de Lierre, le 20 mars 1901,
Le sieur Guldentops, à Lierre, se plaint de l'arres-
tation arbitraire dont il aurait été l'objet et il sollicite
de ce chef une indemnité.

DÉCISION : *Renvoi à M. le Ministre de la Justice.*
